



FONDS DE DOTATION

Espoir et Solidarité



SOMMAIRE

LE MONTPELLIER HANDBALL.....	3
LA STRUCTURE DU MHB.....	4
LE FONDS DE DOTATION DU MHB.....	5
LES CHAMPS D' ACTIONS DU FDD.....	6
NOS GALAS.....	8
DEVENIR MÈCÈNE.....	10



LE MONTPELLIER HANDBALL

LE CLUB LE PLUS TITRÉ DE FRANCE

Depuis sa création en 1982, le Montpellier Handball s'est constitué un palmarès qui lui confère aujourd'hui le statut de club le plus titré de France en sport masculin au cours des 40 dernières années. Il est, à ce jour, le seul club de handball français à avoir remporté la Ligue des Champions. Parmi les clubs professionnels, tous sports confondus, seul le Stade Toulousain le devance avec 45 titres, soit trois de plus, en ayant vu le jour 75 ans plus tôt, en 1907. En quatre décennies, que de chemin parcouru et de parquets foulés ! Une question de travail, d'exigence, de rigueur, mais aussi d'intelligence et de partage au service d'un collectif.



Le club a toujours porté haut les couleurs de son sport comme celles de sa ville, Montpellier. Cette volonté a forgé une ambition inébranlable, qu'entretiennent et perpétuent depuis les générations qui se succèdent. Comme une flamme que l'on se passe, cet héritage est une force, son palmarès un aiguillon. L'histoire continue.



LIGUE DES CHAMPIONS X2

2003
2018



TROPHÉE DES CHAMPIONS X3

2011
2012
2019



CHAMPIONNAT DE FRANCE X14

1995 - 1998 - 1999 - 2000 - 2002 - 2003 -
2004 - 2005 - 2006 - 2008 - 2009 - 2010 -
2011 - 2012



COUPE DE FRANCE X13

1999 - 2000 - 2001 - 2002 - 2003 - 2005 -
2006 - 2008 - 2009 - 2010 - 2012 - 2013 -
2016



COUPE DE LA LIGUE X10

2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2010 -
2011 - 2012 - 2014 - 2016



LA STRUCTURE DU MHB



SOCIETE ANONYME SPORTIVE

17 ACTIONNAIRES
36 EMPLOYÉS DONT
18 JOUEURS PROS
200 PARTENAIRES



EVENTS



MHB EVENTS
50 EVENTS / AN
30 MATCHS / AN

FONDS DE DOTATION
10 ADMINISTRATEURS
30 ACTIONS / AN
1-2 ACTIONS MAJEURES / MOIS
30 ASSOCIATIONS SOUTENUES

ASSOCIATION MHB
2 200 SÉANCES / AN
1 100 MATCHS / AN
850 LICENCIÉS
(premier club de France)



MONTPELLIER HANDBALL



MHB EVENTS



FONDS DE DOTATION



ASSOCIATION MHB

LE FONDS DE DOTATION DU MHB



Espoir et Solidarité est né en 2015 sous l'impulsion de l'association du Montpellier Handball pour accompagner et soutenir des missions d'intérêt général.

C'est en 2022 que le Fonds de dotation a créé une nouvelle dynamique sous l'égide de Philippe RIVIERE (Président du Fonds) et du MHB, perçu comme le club de handball s'engageant socialement sur le territoire national et spécifiquement sur le territoire héraultais.

L'objectif du Fonds ? Promouvoir des projets à caractère :
Social, Humanitaire, Environnemental et Sportif



130 000 €
REVERSÉS SUR LES 2
DERNIÈRES ANNÉES

LES CHAMPS D'ACTION DU FDD

Être mécène à nos côtés, c'est contribuer à changer le quotidien de certaines personnes en participant activement à nos actions sportives, sociales, environnementales ou humanitaires.



ENVIRONNEMENTAL

Contribuer à la réduction de l'empreinte carbone.

NOS ACTIONS :

- Projet d'agroforesterie avec les Compagnons de Maguelone
- Fresque du climat
- Recyclage de nos bâches/tissus issus de la charte graphique des 40 ans du club en produits pour la boutique
- Plogging annuel
- Recyclage de t-shirts événementiels pour une seconde vie : isolation des bâtiments



SOCIAL

Développer la pratique sportive et promouvoir le handball pour toutes et tous.

NOS ACTIONS :

- Sorties en mer pour les enfants orphelins
- Octobre Rose
- Movember
- Noël solidaire avec le MHR Solidaire
- Job Dating
- Projet de réinsertion professionnelle avec la Structure d'Aide à la Sortie de Montpellier
- Don du sang



LES CHAMPS D'ACTION DU FDD



HANDICAP

Accompagner la jeunesse en difficulté ou en situation de handicap.

NOS ACTIONS :

- Conférence sur la Dyspraxie
- Partenariat avec le CHU : cours de handball pour des personnes en situation de handicap
- Gala «Handicap, Sport et Performance»
- Soutien financier aux sportifs olympiques et paralympiques de la région
- Soutien financier au défilé de l'association Espoir SLA



HUMANITAIRE

Améliorer le sort de vies humaines dans le monde.

NOS ACTIONS :

- Envoi d'une centaine de kits solaires en Ukraine
- Don de vêtements invendus de la boutique à l'association HandByKarl pour favoriser la pratique du handball en Côte d'Ivoire
- Soutien financier au peuple marocain suite au séisme
- Giving Tuesday



NOS GALAS

Chaque année, Le Fonds de dotation du Montpellier Handball organise un gala caritatif : plus de 400 convives y assistent et les fonds récoltés grâce notamment à la vente aux enchères permettent de financer des actions solidaires.

En 2022, l'actualité mondiale s'est imposée pour notre premier gala. En association avec l'EPF et SOS Montpellier Ukraine, le Fonds de dotation a pu initier la fabrication d'une centaine de kits solaires pour le peuple ukrainien avec pour objectif de pouvoir communiquer et apporter une source d'électricité dans les zones dévastées.

Nous organisons notre 2ème gala fin mai 2023 sous le thème « Handicap Sport et Performance », avec en ligne de mire les JO de Paris 2024. Les fonds ont permis d'accompagner financièrement des sportifs paralympiques de la région Occitanie lors des Jeux de Paris 2024, mais également de faire vivre l'expérience des Jeux en tribune à des personnes en situation de handicap.

Cette année, le Gala « Sport, Santé et Nutrition » a pour but de financer un appareil de chromatographie ionique à destination de l'Institut du Cancer de Montpellier. Cette machine permettra des avancées importantes afin de mieux comprendre les liens entre nutrition et cancer.

Il est très important pour nous de nous engager dans la lutte contre cette maladie, première cause de mortalité prématurée en France.



170 000 €

DE DONS POUR NOS 3 CAUSES SOLIDAIRES

400

PERSONNES PRÉSENTES À CHAQUE GALA, AVEC DES INVITÉS DE MARQUES : ATHLÈTES ET PROFESSIONNELS ACCOMPLIS, ARTISTES, CHERCHEURS ET GRANDS TÉMOINS...





DEVENEZ MÉCÈNE DU FONDS DE DOTATION

Le mécénat est le « soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général » (arrêté du 6 janvier 1989 relatif à la terminologie économique et financière).

Afin de mener à bien nos missions d'intérêt général, nous avons besoin de votre soutien financier. Outre l'avantage fiscal avantageux*, le mécénat est un acte de générosité intuitif qui peut aussi devenir un véritable outil stratégique permettant de renforcer vos engagements, d'optimiser votre impact sur la cause soutenue et de créer de la valeur immatérielle.

Les missions de notre Fonds sont plurielles et nous sommes à votre disposition pour construire une action de mécénat sur mesure:

Accompagner

- La pratique sportive, favoriser l'émancipation, lutter contre l'isolement social.
- > Vous pouvez soutenir un job dating permettant de recruter des salariés partageant nos valeurs communes

Prendre soin

- De nous et de notre environnement en proposant des programmes alliant engagement citoyen et respect du vivant, en responsabilisant nos pratiques, en protégeant le patrimoine matériel et immatériel qui nous entoure.
- > Associez votre image à un projet environnemental pour protéger et restaurer la biodiversité.

Sensibiliser

- Sur les différences et favoriser le partage, la coopération et la transmission pour que la solidarité s'inscrive au sein de nos initiatives communes.
- > Engagez-vous sur la précarité alimentaire étudiante avec nous !

Nous sommes convaincus que nous pouvons ensemble accompagner notre territoire pour qu'il devienne résilient face à la crise climatique et contribuer à rendre notre société plus juste, équitable et solidaire.

Vous souhaitez associer l'image de votre entreprise aux valeurs de notre Fonds de dotation, nous pouvons imaginer des initiatives au plus près de votre identité et de vos envies, et mobiliser l'attachement de vos collaborateurs dans la ou les causes soutenues.

PLUSIEURS NIVEAUX D'ENGAGEMENT

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT POUR L'ENTREPRISE MÉCÈNE

*L'article 238 bis du code général des impôts prévoit une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don, pris dans la limite de 20 000€ ou 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes lorsque ce dernier montant est plus élevé, pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ayant effectué des dons au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général.

Votre niveau d'engagement définit certains avantages et visibilité sur nos supports print et web :

	Coeur grand	Coeur immense	Coeur fabuleux	Coeur extraordinaire
	2 000€	5 000€	10 000€	20 000€
	800€ Après réduction d'impôt*	2 000€ Après réduction d'impôt*	4 000€ Après réduction d'impôt*	8 000€ Après réduction d'impôt*
VOS AVANTAGES				
REMISE DE CHÈQUE OFFICIELLE LORS D'UN MATCH AU FDI	✓	✓	✓	✓
REMISE DE CHÈQUE À UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LE FDD	—	✓	✓	✓
PLACES AU FDI STADIUM	4 PLACES SÈCHES	4 PLACES VIP	4 PLACES VIP	8 PLACES VIP
PLACES VIP A L'ARENA	—	—	4 PLACES	4 PLACES
PLACES POUR LE GALA	—	—	2 PLACES	4 PLACES
LE DIALOGUE ET LE PARTAGE SONT AU COEUR DE NOTRE DÉMARCHE, NOUS CONSTRUISONS AVEC LES ENTREPRISES MÉCÈNES DES ACTIONS SUR MESURE**	—	—	✓	✓
VOTRE VISIBILITÉ				
POST LINKEDIN SUR VOTRE ENTREPRISE	✓	✓	✓	✓
UNE PAGE PERSONNALISÉ SUR LE SITE DU FDD	✓	✓	✓	✓
POST LINKEDIN SUR UNE ACTION SPÉCIFIQUE	—	✓	✓	✓
ARTICLE SUR LE SITE DU FDD SUR UNE ACTION SPÉCIFIQUE	—	✓	✓	✓
MENTION DE L'ENTREPRISE LORS D'ÉVÉNEMENTS DU FDD	—	—	2 ÉVÉNEMENTS	3 ÉVÉNEMENTS
PRÉSENCE DE VOTRE LOGO SUR LA PLAQUETTE MÉCÉNAT DU FDD	—	—	✓	✓

*Le mécénat représente un soutien matériel non lucratif en numéraire, en nature ou en compétences, apporté à une structure pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. La loi Aillagon de 2003 ouvre droit à une réduction sur l'impôt sur les sociétés égal à 60% des sommes versées, dans la limite de 20 000€ ou 0.5% du CA HT. Si ce plafond est dépassé, il est reportable sur les cinq années suivant le versement.

**Vous bénéficiez de contreparties valorisables à concurrence maximum de 25% du montant de votre don.

À réception de votre règlement, le FDD vous transmettra un reçu fiscal conformément à la loi sur le mécénat du 1er août 2003.

Une convention personnalisée entre le Fonds de dotation et votre entreprise formalisera les modalités spécifiques de votre mécénat.





Laurent LUIGI

06 95 82 32 87 - l.luigi@montpellierhandball.com

Celia SERRANO

06 29 97 09 59 - celia.serrano@ecomail.fr

fonds-dotacion-mhb.fr

Cette plaquette a été réalisée par IKOM Communication dans le cadre de bénévolat

NOUS REMERCIONS NOS MÉCÈNES

HECTARE
URBANISME DURABLE

septeo

CTC BANQUE PRIVÉE
BANQUE PRIVÉE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE